

La quête de la *Maritime Domain Awareness (MDA)* dans le Pacifique insulaire

Marianne PÉRON-DOISE

Chercheuse associée à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris).

Les États insulaires du Pacifique (*Pacific Island Countries, PICS*) s'étendent sur plus de 8 millions de kilomètres carrés avec 5 % de terres émergées et par conséquent, un vaste espace océanique recelant d'importantes ressources marines. La sécurité maritime constitue un défi majeur car ils dépendent de l'accès à un environnement marin durable pour leur prospérité et leurs moyens de subsistance qui sont de plus en plus affectés par le changement climatique. La montée des eaux érode les côtes, engendre un phénomène de salinisation des terres et plus significativement fait craindre la possible disparition de quelques îles.

Cette menace quasi-existentielle se superpose à des risques sécuritaires plus conventionnels liés à la criminalité transnationale, la protection des frontières maritimes contre l'entrée illégale de personnes, de drogues, d'armes légères et autres activités illicites qui ont pris de plus en plus d'importance au cours de la dernière décennie. La région est au cœur d'une route de contrebande de cocaïne et de méthamphétamine depuis les Amériques jusqu'à la côte Est australienne en passant par la Polynésie française. Toutefois, le problème de longue date des États insulaires du Pacifique reste la criminalité liée aux ressources halieutiques, notamment le non-respect des quotas instaurés pour les flottilles asiatiques disposant de licences de pêche, activité très complexe à caractériser. Face à ces risques et menaces diverses, auxquels s'ajoutent la protection des fonds marins, il est important de bien maîtriser et d'analyser son environnement maritime. C'est l'objet de la *Maritime Domain Awareness (MDA)* ou « connaissance du domaine maritime » qui vise, sur la base d'un partage d'information, à obtenir une compréhension globale des activités, des menaces et des opportunités maritimes dans une région spécifique.

Le paramètre chinois s'ajoute à ce contexte maritime dégradé et complexifie les réponses à y apporter pour les puissances traditionnelles établies dans la région – Australie, France et États-Unis – qui ont fait de la sécurité maritime un puissant levier de coopération et d'intégration régionale avec leurs voisins. L'Australie

développe depuis les années 1980 un programme d'équipements de 22 patrouilleurs au profit d'une douzaine de PICS, le *Pacific Patrol Boat Program* devenu récemment le *Pacific Maritime Security Program (PMSP)* ⁽¹⁾. Les États-Unis multiplient les déploiements d'unités garde-côtes dans la région ⁽²⁾. L'Union européenne elle-même a étendu au Pacifique insulaire, le projet de renforcement des capacités maritimes dans l'Indo-Pacifique, *Crimario II* ⁽³⁾, lancé en 2020.

Cette concurrence géopolitique croissante est diversement perçue par les pays insulaires soucieux de mettre en avant le narratif du « Pacifique Bleu » les principes d'organisation de la Déclaration de Boe ⁽⁴⁾ sur la sécurité régionale et l'importance de la « famille » du Pacifique ⁽⁵⁾. Pour autant, la gouvernance maritime régionale apparaît encore dans les limbes même si l'établissement du *Pacific Fusion Center (PFC)* au Vanuatu en 2021 constitue une avancée indéniable. Disposer des outils nécessaires à une connaissance du domaine maritime régionale fiable et opérationnelle nécessite encore des investissements importants en termes de ressources, de formation et de coordination intergouvernementale afin de sécuriser efficacement l'ensemble du vaste Pacifique insulaire. Toutefois, plus qu'une approche technique, c'est une démarche politique qui reste à construire avec la constitution d'une communauté de sécurité régionale cohérente et soudée.

Comprendre l'environnement maritime du Pacifique insulaire

Dans la région s'étendant du Pacifique australien aux côtes des Amériques, les menaces maritimes conventionnelles sont complexes et imbriquées. Le changement climatique est susceptible d'entraîner des répercussions importantes sur la sécurité maritime en raison de l'accélération de l'élévation du niveau de la mer. On peut craindre une augmentation potentielle des trafics de tout ordre, la surpêche et un dénuement accentué des populations, comme conséquences premières du dérèglement climatique, du réchauffement et de l'acidification des océans. Les catastrophes naturelles dans le domaine maritime présentent également des défis économiques et sécuritaires causant des dommages considérables à des États sans ressources suffisantes pour y faire face.

⁽¹⁾ ABKE Tom, « Australia deepens maritime security cooperation with Pacific Island neighbors », *Indo-Pacific Defense Forum*, 31 janvier 2024 (<https://ipdefenseforum.com/>). Cf. AUSTRALIAN GOVERNMENT-DEFENCE, « Pacific Maritime Security Program » (<https://www.defence.gov.au/>).

⁽²⁾ ARTHUR Gordon, « USCG seeks a greater role to ensure an "Open and free Indo-Pacific" », *Naval News*, 21 février 2024 (<https://www.navalnews.com/>).

⁽³⁾ PÉRON-DOISE Marianne, « Debating EU enhanced naval presence in the Indo-Pacific », *The Hague Centre for Strategic Studies*, avril 2024 (<https://hcss.nl/>).

⁽⁴⁾ FORUM DES ILES DU PACIFIQUES « Boe Declaration on Regional Security » Nauru, 5 septembre 2018 (<https://forumsec.org/publications/boe-declaration-regional-security>).

⁽⁵⁾ MCNEIL Henrietta, « Mapping Pacific regional Security cooperation », *Asia and the Pacific Policy Society*, 10 juin 2021 (<https://www.policyforum.net/mapping-pacific-regional-security-cooperation/>).

Une *MDA* efficace aiderait à prévenir une partie de ces risques en temps utile et d'y répondre de manière proactive. Elle nécessite cependant une coopération à de multiples échelles pour connecter l'ensemble des acteurs maritimes et faire circuler l'information disponible. La *MDA* n'est pas la responsabilité exclusive d'un seul pays. Elle nécessite un haut degré de confiance et une étroite collaboration entre les États riverains, les organisations régionales et internationales, et l'ensemble des agences maritimes. Celle-ci se traduit par le partage d'informations, les patrouilles conjointes et les réponses coordonnées afin de mieux sécuriser les espaces maritimes. Les technologies de pointe telles que la surveillance par satellite, les systèmes radar et les plateformes de fusion de données contribuent à l'efficacité de la *MDA*.

Dans le Pacifique océanien, la connaissance du domaine maritime régional est dominée par deux entités aux objectifs différents, l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, créée en 1979 ⁽⁶⁾ et le Centre de coordination de la lutte contre la criminalité transnationale dans le Pacifique ⁽⁷⁾ établi en 2004 avec le soutien de la police et des douanes australiennes. Ces deux entités permettent de suivre les routes maritimes de la drogue, les navires de pêche suspects, les mouvements de populations et autres activités illicites en mer. Elles facilitent de fait la fusion ainsi que le partage d'informations de nature opérationnelle et de renseignement exploitables dans leurs domaines spécifiques, la pêche pour la première et les activités criminelles pour la seconde. Un accord de partenariat signé en novembre 2023 entre la *FFA* et plusieurs entités des douanes, de la police et de l'immigration ⁽⁸⁾ devrait faciliter un plus large partage d'information à l'échelle du Pacifique insulaire.

Dans une région étroitement dépendante de la ressource halieutique, le rôle de la *FFA* est primordial. L'agence aide les pays membres du Forum des îles du Pacifique (FIP) ⁽⁹⁾ à gérer durablement cette ressource dans leurs Zones économiques exclusives (ZEE). Elle dispense une expertise, une assistance technique et d'autres formes de soutien à ses membres. Ceux-ci peuvent en conséquence prendre des décisions souveraines concernant leurs ZEE et participer au processus décisionnel régional sur la gestion des thonidés. Significativement, la *FFA* permet de renforcer les capacités régionales en matière de contrôle des prises et de mieux lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Ses activités de surveillance s'appuient sur les moyens du *QUAD* Pacifique fournis par l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et intégrant les patrouilleurs transférés aux États insulaires dans le cadre du *PMSP*. Une coopération est indispensable en

⁽⁶⁾ Communément désignée sous son acronyme anglais, *FFA* pour *Pacific Islands Forum Fisheries Agency*.

⁽⁷⁾ *MCNEIL H., op. cit.*

⁽⁸⁾ Cf. MARAHARE Eddie, « Collaborative Efforts in the Pacific: Regional Agencies Unite to Combat Transnational Crimes and IUU Fishing » (FFA media release), 24 novembre 2023 (<https://www.ffa.int/>).

⁽⁹⁾ Le FIP, principale organisation régionale du Pacifique insulaire fondée en 1971 regroupe les 18 États indépendants et territoires associés d'Océanie (<https://forumsec.org/>).

raison de la grande disparité des capacités d'action de l'État en mer entre membres du FIP ⁽¹⁰⁾.

Au-delà de la *FFA* et de son action de sécurisation des pêches, il n'existe aucun mécanisme permettant de partager des renseignements exploitables sur de nombreuses autres menaces transnationales dans le domaine maritime. Le Centre de fusion du Pacifique ne répond que partiellement à ce besoin. Toutefois son mandat et ses moyens diffèrent des Centres régionaux de fusion de l'information maritime (CRFIM) existants, à l'image de celui de Singapour créé en par la Cité-État et qui constitue la référence en la matière ⁽¹¹⁾.

Le Centre de fusion du Pacifique (PFC) et le défi de l'échange d'information pour les États insulaires

Le *PFC* ⁽¹²⁾ a été créé à la suite de la Déclaration de Boe sur la sécurité régionale ⁽¹³⁾ publiée en 2018. Elle identifie quatre domaines de sécurité prioritaires pour les pays insulaires du Pacifique, à savoir : la sécurité humaine, la sécurité environnementale, la criminalité transnationale et la cybersécurité.

La Déclaration engage également les membres du FIP à renforcer l'architecture de sécurité régionale existante, notamment en ce qui concerne le partage d'informations. Le *PFC* constitue une première réponse avec la mission de fournir des analyses stratégiques aux *PICS* dans les quatre domaines de sécurité prioritaires identifiés dont la pêche illégale, les trafics divers, les effets du changement climatique. Il s'agit d'élaborer des orientations pouvant inspirer des politiques nationales de sécurité des États insulaires. Le *PFC* remplit aussi une fonction d'information régionale qu'il dispense par le biais d'un portail *Web* en libre-service à partir de l'exploitation des médias.

Dans la pratique, l'activité du *PFC* se révèle encore floue. Son champ d'analyse multidomaines apparaît aussi vaste que l'espace maritime à couvrir. Le fait que ses analyses soient fondées sur la base d'informations ouvertes en diminue l'intérêt qualitatif. Le rôle du *PFC* semble donc assez éloigné des activités de fusion et de partage d'informations de nature opérationnelles sur des menaces spécifiques à la sécurité et provenant d'échanges entre acteurs concernés, faite par les CRFIM du reste de l'Indo-Pacifique. Pour l'instant, le *PFC* ne se situe pas à ce niveau, du

⁽¹⁰⁾ « Fisheries operations celebrated 20 years of protecting Pacific waters: media release », *FFF Media*, 7 juin 2021 (<https://tunapacific.ffa.int/>).

⁽¹¹⁾ *Information Fusion Center*, Singapour (<https://www.ifc.org.sg/>). On peut également citer le CRFIM de Madagascar qui, avec le Centre régional de coordination opérationnel (CRCO) des Seychelles, forme l'ossature de la *MDA* mise en place par la Commission de l'océan Indien (qui regroupe les Comores, la France [La Réunion], Madagascar, Maurice et les Seychelles) dans l'ouest de cet océan. Pour sa part, l'Inde a établi le Centre de fusion de l'information pour l'océan Indien (*IFC-IOR*). On mentionnera également le Centre de fusion du Pérou, très connecté à la région Indo-Pacifique.

⁽¹²⁾ *Pacific Fusion Center* (<https://www.pacificfusioncentre.org/>).

⁽¹³⁾ « Boe Declaration on Regional Security », *op. cit.*

moins pas encore comme l'estime son directeur, le Micronésien James Movick qui a auparavant dirigé la *FFA* ⁽¹⁴⁾. Soucieux d'établir la crédibilité régionale du *PFC*, J. Movick a noué des contacts avec les autres centres de fusion de l'Indo-Pacifique et coopère avec les programmes de sécurité maritime de l'UNODC (*Global Maritime Crime Programme, GMCP*) et de l'Union européenne (UE).

À ce stade du développement du *PFC*, le besoin des États-membres du FIP de disposer d'informations spécifiques, y compris de nature opérationnelle reste insatisfait. Cela n'est pas sans susciter les critiques de certains qui estiment que le Centre ne participe que faiblement à renforcer la sécurité maritime régionale ⁽¹⁵⁾. Par ailleurs, s'il veut remplir de façon crédible un rôle d'anticipation stratégique des menaces qui se posent à la région, l'articulation avec les moyens d'y répondre devra être tôt ou tard prise en compte. Pour sa part, le ministère des Affaires étrangères australien, à l'origine de la création et du financement du *PFC*, estime qu'il constitue une étape utile dans le renforcement de la coopération régionale en matière de sécurité dans le Pacifique au niveau politico-stratégique ⁽¹⁶⁾. Il est cependant difficile de croire qu'il n'ait pas sa vision de l'évolution du Centre.

Une *MDA* objet de compétition intense

Les enseignements politiques à retirer de cette situation sont divers. On peut comprendre que la décision d'orienter le travail du Centre sur la production d'analyse de niveau stratégique fondée sur des informations ouvertes plutôt que des analyses de niveau tactique s'appuyant sur des renseignements classifiés reflète une approche progressive. Malgré l'expérience réussie en matière de partage de renseignements opérationnels dans les domaines de la criminalité transnationale et de l'application des lois sur la pêche, les États-membres du FIP ne semblent pas encore prêts à une démarche similaire en faveur du *PFC*. Outre un aspect politique et de l'importance primordiale de la confiance, cette décision reflète les problèmes techniques et juridiques que pose le partage d'informations classifiées par le biais d'un groupement de 18 États-membres, dont beaucoup n'ont qu'un accès limité à la technologie. En effet, il ne faut pas sous-estimer les difficultés liées à la mise en place d'un système véritablement régional pour l'échange d'informations dont le choix d'un outil sécurisé de partage qui permette un travail collaboratif d'amélioration de la connaissance du milieu maritime régional. Les pays insulaires du Pacifique sont sourcilleux sur les questions de souveraineté.

Pour autant, il n'est pas exclu que le Centre ne se transforme et intègre le niveau tactique et opérationnel qui lui manque en s'adossant à la *FFA*. Il serait

⁽¹⁴⁾ Entretiens lors d'une Conférence maritime internationale à Colombo (Sri Lanka) du 5 au 7 mars 2024.

⁽¹⁵⁾ BREWSTER David, « The Pacific Fusion Center : the challenge of sharing information and intelligence in the Pacific », *ASPI Report*, septembre 2021, Australian Strategic Policy Institute (<https://s3-ap-southeast-2.amazonaws.com/>).

⁽¹⁶⁾ MINISTER FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT AND THE PACIFIC, « Australia and Vanuatu sign Pacific Fusion Center MOU », 8 avril 2022 (<https://ministers.dfat.gov.au/>).

ainsi possible d'évoluer vers une architecture régionale proche de celle mise en place dans l'ouest de l'océan Indien entre le CRFIM de Madagascar et le CRCO des Seychelles, bras armé du centre malgache. Cette construction pourrait alors déboucher sur un écosystème susceptible de renforcer la coopération en matière de sécurité maritime entre les pays insulaires du Pacifique et leurs principaux partenaires, à commencer par l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'UE. Cette dernière, nouvelle venue dans le paysage maritime océanien, a enregistré de notables succès avec l'expansion de sa plateforme de communication et de coordination *Ioris* auprès de nombreuses forces et agences maritimes régionales⁽¹⁷⁾. Ensuite, le réseau constitué autour du *PFC* pourrait progressivement s'ouvrir à d'autres acteurs maritimes à commencer par les autres centres de fusion de l'information maritime de l'Indo-Pacifique et au-delà.

Le Pacifique Sud est confronté à un éventail toujours plus large de défis en matière de sécurité maritime et les États insulaires du Pacifique ne peuvent ignorer l'impact de la concurrence géopolitique sur leur région. Les interrogations sur le rôle du *PFC* et sa nécessaire évolution interviennent dans un contexte stratégique nouveau alors que la Chine tente depuis peu de s'imposer comme un acteur de la sécurité régionale auprès de plusieurs États du Forum des îles du Pacifique. L'opacité de l'accord de coopération signé entre Pékin et les Îles Salomon en avril 2022 a constitué une « surprise stratégique » pour les puissances traditionnelles de la région⁽¹⁸⁾. Celle-ci a pris un tour plus alarmant lorsque la Chine – déjà très active en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji et Vanuatu avec son projet de Nouvelles routes de la soie – a proposé un accord global de libre-échange et de sécurité à dix États insulaires en mai 2022⁽¹⁹⁾. Les visées sécuritaires chinoises ont incité l'Australie, qui s'est sentie menacée dans son rôle de soutien politico-militaire majeur à la région, à intensifier son engagement. Des soutiens en matière de formation militaire, sécurité maritime et d'infrastructures pour lutter contre les effets du changement climatique ont été proposés⁽²⁰⁾. Les domaines visés sont au cœur de projets de coopération mis en œuvre par la France, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Ils figuraient à l'ordre du jour de la dernière réunion des ministres de la Défense du Pacifique Sud (*SPDMM*)⁽²¹⁾ qui s'est tenue à Nouméa du 4 au 6 décembre 2023 et qui a insisté sur la préparation des forces armées régionales à des missions de *HADR*.

⁽¹⁷⁾ Entretiens lors d'une Conférence maritime internationale à Colombo (Sri Lanka) du 5 au 7 mars 2024.

⁽¹⁸⁾ KABUTAULAKA Tarcisius, « China-Solomon Islands Security Agreement and Competition for Influence in Oceania », *Georgetown Journal of International Affairs*, 2 décembre 2022 (<https://gja.georgetown.edu/>).

⁽¹⁹⁾ POWLES Anna et SOUSA-SANTOS Jose, « Strengthening collective security approaches in the Pacific » in CANYON Deon (dir), *Strategic Competition and Security Cooperation in the Blue Pacific*, Asie-Pacific Center for Security Studies édition, 2022 (<https://dkiapcss.edu/>).

⁽²⁰⁾ ABKE T., *op. cit.*

⁽²¹⁾ LE SCOLAN Marie, « Retour sur le déplacement du ministre des Armées, Sébastien Lecornu en Indo-Pacifique (décembre 2023) : vers une inflexion de la stratégie française pour la région ? », *Revue de veille et d'actualité*, n° 2, décembre 2023, Iris (https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/12/REVA-2_ASEAN.pdf).

En réaction à l'expansion chinoise dans la région, les États-Unis se sont massivement réinvestis dans la zone avec la publication d'une stratégie de partenariat pour le Pacifique en 2022, un premier sommet avec les *PICS* la même année, et l'ouverture de nouvelles ambassades, notamment aux Îles Salomon, aux Tonga et aux Kiribati. Le Dialogue quadrilatéral sur la sécurité ou *QUAD*, réunissant depuis 2017 outre Washington, l'Inde, le Japon et l'Australie, a lancé l'initiative *Indo-Pacific Maritime Domain Awareness (IPMDA)* en mai 2022, avec l'objectif de proposer une « image opérationnelle commune »⁽²²⁾ et des activités d'entraînements en mer. Washington propose à cet effet la mise à disposition de sa plateforme de connaissance de la situation maritime *Seavision* en service au sein de l'*US Navy*.

Le FIP observe cette inflation de propositions avec détachement, redoutant cependant que ce réengagement des grandes puissances ne remette en cause l'approche consensuelle de ses membres, le respect de leur souveraineté et son rôle central dans l'appropriation régionale des enjeux de sécurité. Cette crainte s'exprime dans la dénonciation d'une « militarisation »⁽²³⁾ du Pacifique insulaire comme d'une duplication d'initiatives maritimes débouchant sur la mise en place de systèmes d'exploitation de la *MDA* concurrents et ne répondant pas aux besoins régionaux. ♦

⁽²²⁾ KHAYAT Shanna, « A Work in Progress: the Indo-Pacific Partnership for Maritime Domain Awareness », *PacNet*, n° 48, 23 juin 2023 (<https://pacforum.org/>).

⁽²³⁾ Anna POWLES, Tess NEWTON CAIRN « Why the Pacific Islands is seeing a Rise in 'Defense Diplomacy' », *United States Institute of Peace (USIP)*, 14 mai 2024 (<https://www.usip.org/>).